

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 27 (1947)
Heft: 1

Artikel: La prospérité est-elle pour la Suisse une raison d'inquiétude
Autor: Duperrex, Emile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PROSPÉRITÉ EST-ELLE POUR LA SUISSE UNE RAISON D'INQUIÉTUDE

par

Emile Duperrex

Rédacteur financier du « Journal de Genève »

M. Emile Duperrex, rédacteur financier du « Journal de Genève », dont tous nos lecteurs connaissent et apprécient les chroniques documentées et courageuses, a bien voulu illustrer de sa présence le premier dîner-conférence organisé depuis la guerre par notre compagnie, pour ses membres de la région parisienne.

Cette soirée fut un succès, tant par le nombre des assistants que par l'intérêt de l'exposé dont nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici l'essentiel. Nous en remercions vivement son auteur.

Nous vivons en Suisse (à ce qu'on nous dit) en pleine période de prospérité encore que la vie y soit difficile parce qu'elle est chère et que le rationnement soit maintenu sur des produits essentiels tels que les combustibles solides, le pain, le beurre, le lait, la viande, le fromage et le sucre. Et cette prospérité semble si extraordinaire, si anormale qu'elle a provoqué à l'intérieur même du pays des réactions de pessimisme à tout le moins inattendues et qu'elle est devenue « cette satanée prospérité », ainsi que l'a ironiquement qualifiée un journaliste genevois.

Toutefois, avant d'en examiner les manifestations et les effets, essayons d'en déceler les causes.

Il faut, pour cela, remonter aux cinq dernières années de guerre.

La Suisse encerclée

Dès juillet 1940 toute la frontière suisse fut contrôlée par les forces militaires et douanières de l'Axe. Seuls quelques kilomètres pouvaient donner l'illusion d'une liberté relative. En 1942, lors de l'occupation totale de la France, cette illusion même disparut. Toutes nos portes et fenêtres ouvertes sur le monde furent condamnées.

Or, les buts visés par la guerre économique sans merci que se déclarèrent les belligérants étaient en complète opposition avec les besoins vitaux de la Suisse et sa volonté de rester neutre.

Il fallut négocier, d'abord pour rompre le

blocus allié, ensuite pour percer le contre-blocus allemand qui, pour nous, n'était pas une vaine menace. Envers les uns comme envers les autres, la Suisse revendiqua le maintien de ses échanges jugés normaux et put l'obtenir. Elle s'efforça en outre de faire admettre par les uns comme par les autres le principe de l'équivalence des prestations et des contre-prestations. Cette politique, résumée en quelques mots, paraît simple. En pratique elle se heurta à d'extraordinaires difficultés.

D'une part, nos autorités durent tempérer les exigences allemandes et y réussirent de telle façon que, depuis le début des hostilités jusqu'à fin 1944, la Suisse a importé d'Allemagne pour 400 millions de francs de marchandises de plus qu'elle n'en a exporté dans ce pays. L'ensemble des pays contrôlés par l'Axe, y compris les pays neutres européens ne pouvant être atteints que par les territoires de l'Axe, ont livré à la Suisse pour 7,1 milliards de francs de marchandises et n'en ont obtenu que pour 5,3 milliards, tandis que nous pouvions maintenir une proportion importante de nos échanges commerciaux avec les pays alliés.

D'autre part, seconde catégorie de difficultés, les demandes des Alliés ont naturellement augmenté au fur et à mesure de l'accroissement de leur puissance. Toutefois l'encerclément complet de notre territoire par les forces militaires de l'Axe n'a disparu que beaucoup plus tard — dans les dernières semaines des hostilités — de sorte que la

Suisse, pendant des années, n'a subi aucun allègement du fait des succès alliés, alors que les demandes de ces derniers se faisaient toujours plus pressantes.

Les conséquences de cette situation furent, en bref, les suivantes :

— le marché intérieur fut mal approvisionné, en grande partie pour permettre de maintenir les exportations nécessaires, ce qui fut ressenti d'autant plus durement que le niveau d'existence de la population était, avant la guerre, l'un des plus élevés du monde.

— en contre-partie de cet élément négatif, l'élément positif est que, échappant aux destructions de guerre, l'industrie suisse conserva sa capacité totale de production. A la fin de la guerre, au milieu d'une Europe dévastée et vidée de sa substance, elle se trouvait donc en mesure de reprendre sans délai un rythme de production normal et même accéléré, pour autant que les matières premières étaient de nouveau à sa disposition.

Après la guerre

Le gouvernement helvétique, sur l'avis des économistes officiels, avait prévu, par prudence, une réadaptation pénible de l'économie à la paix. Ce fut le contraire qui se produisit, ce qui, logiquement, était tout aussi prévisible mais ne nécessitait pas de mesures préventives. On craignait le chômage. En réalité on en arriva bien vite, non seulement au « plein emploi » tant vanté par les économistes de tous les pays, mais au « suremploi ».

Stimulée par une demande intérieure extrêmement forte et par des possibilités d'exportation extrêmement étendues — puisque les pays vainqueurs, d'ailleurs fatigués, devaient opérer d'abord la « reconversion » de leur économie de guerre en économie de paix — la production industrielle se développa avec une rapidité stupéfiante.

Tous les pays, même les plus industrialisés, recherchèrent les produits suisses qui présentaient le triple avantage : 1^o d'exister, 2^o d'être livrables dans des délais relativement courts, 3^o d'être d'une qualité indiscutable.

Il s'avéra bien vite, de surcroît, que la « reconversion » industrielle dans les pays belligérants n'était qu'une étape et que la production de paix ne pourrait être suffisante et satisfaisante que

lorsque l'économie mondiale serait réorganisée dans tous ses secteurs, en particulier dans celui de la distribution des matières premières ainsi que dans celui des relations monétaires internationales, ce qui est loin d'être réalisé.

La prospérité

C'est pourquoi certaines industries suisses, parmi lesquelles je citerai celles des machines, de la montre, des produits chimiques et pharmaceutiques et des textiles, enregistrent en 1946 un volume d'exportations dépassant celui de la dernière année d'avant-guerre.

On s'accorde en outre à penser que cette prospérité inattendue provient aussi des besoins intérieurs en marchandises. Avant la guerre un bon quart de nos importations provenait d'Allemagne et ce quart comprenait une masse de biens de consommation courante. Aujourd'hui l'Allemagne a disparu en tant que partenaire commercial et il faut fabriquer à l'intérieur du pays les marchandises destinées à remplacer celles que nous importions autrefois.

Aussi n'est-il pas étonnant que, pour satisfaire ses propres besoins et ceux des autres pays, la Suisse se soit subitement transformée en ruche bourdonnante, ce qui se traduit dans les statistiques par des chiffres élevés, en particulier pour les affaires du commerce de détail, pour le tonnage transporté par les C. F. F. et même par une progression continue — quoique maintenant modeste — du trafic des voyageurs, malgré l'essor de la circulation automobile.

Il convient aussi, pour juger objectivement de la situation, de ne pas se laisser obnubiler par les prix, qui ont suivi en Suisse la tendance mondiale à la hausse. Un seul exemple le prouvera : dans l'industrie horlogère, très représentative, la valeur par pièce à l'exportation a passé de fr. 7,41 en 1937 à fr. 27,16 en 1946!

La prédominance des demandes sur les offres devait nécessairement provoquer ou amplifier cette hausse des prix et entraîner deux autres phénomènes concomitants, la pénurie de main-d'œuvre et la hausse des salaires, ces deux derniers phénomènes étant, il faut le reconnaître, les plus inquiétants de tous.

On estime en effet que les besoins actuels de

main-d'œuvre sont de 90.000 à 150.000 personnes pour l'ensemble des branches de l'activité économique. L'industrie, d'un rendement plus direct et plus rapide, absorbe les forces qui désertent l'agriculture et même compromet l'avenir en accordant aux jeunes gens des salaires inespérés et en les arrachant ainsi aux études alors que leur formation professionnelle n'est pas achevée et ne le sera certainement jamais pour la quasi totalité d'entre eux.

Mais l'homme est ainsi fait que le désir se transforme souvent en besoin.

Comme le marché intérieur n'est pas encore suffisamment approvisionné, les salaires élevés créent un pouvoir d'achat excédentaire qui agit à son tour sur les prix. Il en résulte fatallement que le danger s'accroît, que les prix et les salaires s'impriment mutuellement un mouvement ascendant.

L'inquiétude

Ce danger n'est pas particulier à la Suisse, mais c'est pour le conjurer que le Conseil fédéral et les grandes associations économiques ont alarmé l'opinion publique, à fin mai de cette année.

Agissant conjointement, à l'instigation du gouvernement fédéral, l'Association suisse des banquiers, l'Union suisse des paysans, l'Union centrale des associations patronales suisses et le Comité de l'Union suisse du commerce et de l'industrie ont adressé à leurs membres un appel, au demeurant très mesuré et nuancé dans ses termes, pour les exhorter à freiner cette expansion jugée anormale.

Pour atteindre ce but, les dirigeants de l'économie suisse recommandaient avec insistance de renvoyer à plus tard tous les travaux et toutes les immobilisations de capitaux qui ne sont pas absolument urgents afin de mettre en réserve des possibilités de travail qui seront les bienvenues lorsque la « suroccupation » aura fait place au marasme.

Nous en arrivons ainsi au cœur du problème : Ces risques sont-ils réels ? Sont-ils immédiats ? Ces inquiétudes sont-elles justifiées ?

Il est indéniable que l'aspect extérieur de la vie suisse est étonnant pour celui qui vient d'un pays appauvri par six ans de guerre.

Est-ce vraiment là un état « anormal » au sens exact de l'adjectif ?

Et n'y aurait-il chez nous qu'une chose de vraiment « normale », à savoir qu'en dépit de cette prospérité générale, la Confédération continue à s'endetter, ne craignant pas de prévoir encore un excédent de dépenses de 272 millions de francs dans son budget de 1947 ?

Nous avons, semble-t-il, perdu comme tout le monde le sentiment des proportions et le sens de la valeur des faits et de mots.

Vous me permettrez, pour tenter de retrouver une base solide, de consulter un thermomètre qui donne en général assez fidèlement la température de l'économie : le **taux moyen des dividendes** distribués par les sociétés anonymes.

Ce taux, il est vrai, peut être influencé par des considérations fiscales. Mais cette influence est négligeable, en l'occurrence, puisque les chiffres mis à notre disposition par les statisticiens officiels comprennent également les versements extraordinaires faits aux actionnaires, c'est-à-dire, selon notre terminologie fiscale, toutes les « prestations appréciables en argent » et soumises en conséquence à tous les impôts qui frappent la société distributrice et son actionnaire.

Or, ce taux moyen a été de 5,10 p. 100 en 1939, 5,23 p. 100 en 1940 et 1941, 5,18 p. 100 en 1942, de nouveau 5,10 p. 100 en 1943 et 4,88 p. 100 en 1944. Pour 1945, il ne sera certainement pas beaucoup plus élevé que ce dernier chiffre et, même s'il devait augmenter plus sensiblement, le taux moyen de 1946 sera loin d'atteindre ceux de 7,24 p. 100 et de 6,97 p. 100 enregistrés en 1928 et 1929.

Je voudrais ici qu'on m'entende bien. Le gouvernement helvétique et les grandes associations économiques ont rempli leur devoir en mettant en garde les chefs d'entreprise — et par delà ceux-ci leurs ouvriers et le peuple tout entier — contre les conséquences possibles, et l'on peut même dire probables, de l'évolution des conditions actuelles.

Pendant la guerre déjà, le Conseil fédéral a prévu l'après-guerre. Il a matérialisé ses prévisions dans ce plan grandiose de création d'occasions de travail qui s'appelle le *Plan Zipfel* et qui devait nous sauver de la misère et du désordre comme le *plan Walhen* nous a sauvés de la famine. Ces prévisions ont été déjouées. Ou mieux, leur réalisation,

pense le Conseil fédéral, est simplement prorogée. Il y a de fortes présomptions qu'il finisse par avoir raison car personne ne doute qu'après le beau temps vient inévitablement la pluie...

Mais je crois, en revanche, qu'il faut s'opposer à l'influence de ceux qui vont répétant à l'envi : « C'est épouvantable ce que les affaires marchent bien». Il est facile de prendre ainsi des assurances, d'ouvrir son parapluie avant même que les nuages apparaissent à l'horizon et de se préparer ainsi la satisfaction intime et quelque peu sadique de pouvoir constater plus tard, d'un air entendu, quand les malheurs seront arrivés : « Je l'avais bien dit... »

Ce sont peut-être des méthodes politiques. Ce n'est pas un raisonnement valable pour l'économie et ceux qui, aujourd'hui, en Suisse, adoptent cette attitude, me font irrécusablement penser à cette définition — assez amère, dans le fond — d'un célèbre personnage de comédie : « La santé est un état précaire qui ne préjuge rien de bon ».

Et quiconque n'est pas ami du paradoxe ou pessimiste par complexion pathologique n'osera nier que la prospérité économique est ou doit être l'état normal. Les fameuses « crises » ne sont que des maladies qu'il convient de soigner énergiquement quand elles se déclarent mais dont la crainte constamment entretenue conduit tout droit à l'hypocondrie !

L'économie, elle, se réjouit de pouvoir travailler à plein rendement. Plus humaine que la politique, elle prend le bénéfice quand il vient, sans nourrir l'illusion qu'il viendra éternellement. Plus objective, elle ne cherche pas à se forger sans cesse un arsenal d'arguments. Plus sage, elle jouit du présent sans avoir la faiblesse de croire qu'elle n'aura plus jamais à s'adapter à des conditions moins favorables.

Posant ici la question essentielle de savoir quelles sont les probabilités d'une crise, M. Duperrex invoque l'opinion de l'auteur du dernier rapport annuel de la Banque des Règlements internationaux qui conclut que « la hausse modérée des prix par rapport à celle qui s'est produite après la première guerre mondiale et le faible niveau de l'endettement privé permettent de penser que les diverses économies nationales sont moins vulnérables à une régression économique aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans et qu'il se produira peut-être un arrêt temporaire plutôt qu'une crise ».

La crise de 1930-1933 dut son ampleur à la coïncidence de la phase décroissante du cycle économique ordinaire avec une dépression agricole qui ne semble pas devoir se produire dans ces prochaines années. Un ralentissement de l'activité économique se produira tôt ou tard, mais il différera à tel point de la crise de 1929 qu'il sera vain de se préparer à appliquer, dans un avenir incertain, les moyens d'action auxquels on a eu recours la dernière fois.

Remèdes à la prospérité

M. Duperrex s'attache à critiquer, parmi les divers moyens qui ont été suggérés pour ramener l'activité économique de la Suisse dans des limites plus étroites, la revalorisation du franc suisse. Adversaire de cette mesure, il en démontre l'inanité :

Une telle solution, à côté de quelques avantages indéniables, présente de tels inconvénients qu'elle me paraît plus dangereuse qu'utile, tout au moins dans les circonstances présentes.

En effet, elle est schématique, c'est-à-dire qu'elle affecte indistinctement toutes les branches de l'économie, favorise les unes, nuit aux autres. Elle remet en question la stabilité monétaire, qui est pourtant l'élément essentiel d'une économie ordonnée et saine. Il est toujours mauvais d'adapter l'étalement de mesure à la chose qui doit être mesurée, car ce sont ainsi les fondements mêmes de la vie économique quotidienne qui sont ébranlés.

Nous avons la chance d'avoir une monnaie stable et forte. Pourquoi détruire sa stabilité pour lui donner un excédent de force? Et si l'on touche à l'étalement que constitue la monnaie, pourquoi alors ne toucherait-on pas à un autre étalement, en décrétant, par exemple, que l'heure aura désormais 75 minutes, ce qui augmenterait la production sans augmenter les salaires? Cette démonstration par l'absurde n'a pour but que de faire ressortir les conséquences psychologiques déplorables qu'entraîne toute modification d'un étalement de mesure. Il ne faut s'y résoudre qu'en désespoir de cause, pour essayer de redresser une situation sans issue et non pas pour modifier une situation qui a de fortes chances de se modifier d'elle-même.

La revalorisation du franc ferait en outre appa-

raître au bilan de la Banque Nationale une perte, exactement comme la dévaluation avait fait apparaître un bénéfice.

Tout le raisonnement des partisans de la revalorisation est basé sur le postulat d'une hausse formidable — au sens exact du terme — des prix à l'étranger, entraînant un nouveau renchérissement de ses importations et, partant, du coût de la vie.

Mais est-ce logique, pour abaisser le coût de nos importations, de renchérir nos exportations et, en conséquence, de créer une cause supplémentaire de renchérissement à l'étranger, de provoquer le phénomène que nous craignons ?

En outre, le renchérissement des produits suisses risque d'agir sur notre activité économique, non pas particulièrement et progressivement, mais d'un seul coup et de paralyser brutalement, subitement nos exportations. Dans ce cas, la revalorisation créerait une situation intenable et l'on peut dire qu'elle contient le germe d'une dévaluation future, surtout si les prix baissent à l'étranger, comme cela se produira tôt ou tard.

Enfin, l'exemple de la Suède, qui a revalorisé la couronne, n'est pas encourageant, à considérer les perturbations que cette mesure a causées dans ses relations commerciales.

Pour toutes ces raisons, il est à souhaiter que les autorités financières suisses ne se laissent pas aller à employer le remède de la revalorisation du franc dont l'application technique n'offre pas de difficultés, mais dont les effets seraient en certains secteurs pires que le mal.

Critiques et suggestions

Au terme de cet exposé que j'ai volontairement dépouillé d'un appareil statistique qui aurait été probant mais rebutant, je tiens à établir quelques faits qui me semblent incontestables.

1^o Il est bon que le Conseil fédéral et les grandes associations économiques aient dénoncé l'illusion d'une prospérité permanente et, surtout, qu'ils aient spécifié que les entreprises qui auront pris une extension démesurée et inopportunne ne devront pas compter, dans les années difficiles, sur la protection et l'aide de l'Etat.

En adoptant cette attitude, le gouvernement

suisse a appliqué l'un des plus sains principes du libéralisme : celui de la responsabilité de l'entrepreneur.

2^o Il me paraît moins bon de « peindre le diable sur la muraille », comme disent nos confédérés suisses-alémaniques, avec autant d'insistance que l'ont fait certains milieux officiels ou officieux, alors que les commandes de l'étranger assurent du travail pour plusieurs années à nos principales industries. A titre de seul exemple, je citerai le cas de cet industriel suisse qui a récemment parcouru 38.000 kilomètres en avion à travers les deux Amériques, simplement pour aller poliment persuader ses clients d'annuler leurs commandes, qu'il n'a pas le temps d'exécuter !

On peut compter, de plus, sur un développement du tourisme, qui fut, en temps normal, une activité économique fort rémunératrice pour la Suisse, « terrain de jeu de l'Europe » comme l'a appelée un alpiniste anglais. Récemment le président de l'American Express Cy a déclaré qu'il estimait à 400.000 le nombre des Américains — civils cette fois — qui visiteront l'Europe, et particulièrement la France et la Suisse, en 1947. Cette pacifique invasion, toutefois, n'aidera pas à faire baisser les prix.

3^o Nous sommes victimes, en Suisse, de notre goût pour les « commissions d'experts », pour les « consultations » et les sentences professorales ; nous sommes prisonniers de notre mentalité qui nous fait aimer le travail précis, continu, régulier et le confort domestique, mentalité qui inspire profondément, d'ailleurs, ce que l'on appelle le prolétariat. Chacun veut être sûr du lendemain, ce qui est l'idéal du fonctionnaire. A vrai dire, cette mentalité, qui est même devenue chez nous presque une morale, nous a été imposée par la nature et par notre situation géographique. Nous sommes bien loin de la mer et nous ne savons ce que c'est qu'un horizon qui entraîne l'imagination vers d'autres continents, d'autres races, vers les aventures.

4^o Ceux qui évoquent à plaisir les difficultés qui nous attendent semblent considérer la Suisse comme une entité autarcique, comme un pays complètement isolé de ses voisins.

Or telle n'est pas la réalité.

Depuis la fin des hostilités, la Confédération a conclu une vingtaine de traités commerciaux

et d'accords de paiements qui nous ont fait renouer sans retard la chaîne de nos relations avec les pays européens.

Ce n'est pas une vaine formule de politesse quand j'exprime ma conviction que l'économie suisse n'a pas à craindre de crise profonde si l'économie française remonte enfin la pente et sort du chaos dans lequel l'ont plongée six ans d'une guerre épuisante.

Lorsque la France aura surmonté ses difficultés politiques et qu'elle aura retrouvé son assiette économique en même temps que sa stabilité monétaire, la Suisse ne peut que retirer profit des relations historiques qu'elle entretient avec sa voisine qui est actuellement, par rang d'importance, son deuxième fournisseur et son deuxième client!

La renaissance de la prospérité internationale fera certes renaître aussi la concurrence des nations sur les marchés mondiaux. Mais il n'y a pas lieu, raisonnablement, de considérer comme une catastrophe ce fait heureux en lui-même.

La concurrence doit entraîner inévitablement une baisse des prix. Une baisse des prix rend supportable — même avec quelques grincements de dents — une réduction des salaires. Une réduction des salaires permet d'adapter le coût de la production aux conditions des marchés mondiaux et de conserver ainsi une cote d'occupation suffisante, quand bien même se tempérerait la fièvre actuelle qui épouse physiquement patrons et ouvriers et modifie à leur désavantage leur conception morale de la vie, en faisant du travail et de l'argent leur unique préoccupation.

Le chemin qu'elle a fait en montant, la Suisse peut le faire en descendant, à la condition que ses autorités législatives et exécutives sachent aussi

adapter leurs exigences et leurs besoins aux fluctuations des conditions économiques et faire preuve de la même sagesse que celle qu'elles demandent au peuple.

La vie, de nos jours, comporte des dangers et des risques permanents qui obligeraient à la plus complète inaction, à une lâche passivité, si on ne voulait pas les affronter et vivre quand même!

Conclusion

Tels sont, à mon avis, les ombres et les lumières de la prospérité actuelle de la Suisse, qui paraît provocante pour quelques visiteurs étrangers, parce que, sans qu'il y ait faute de notre part, elle se manifeste par anticipation dans une Europe pantelante.

Ce n'est donc pas une justification de cette prospérité que j'ai tenu à présenter, mais l'explication d'un phénomène économique qui, du seul fait qu'il ait pu se produire en de telles conjonctures, doit faire naître chez les autres peuples la certitude qu'il est possible — ce dont ils doutent parfois — et qu'il se manifestera aussi chez eux quand la lourde succession laissée par la guerre sera liquidée.

En même temps, je crois qu'il est utile de lutter, non seulement en Suisse, mais dans d'autres pays, contre cette politique facile, trop facile même, qui consiste à prévoir le pire pour jouir du tout petit bonheur que procurent les malheurs qu'on attend et qui n'arrivent pas.

Emile Duperrex.

SOIRÉE SUISSE DE GALA

sous le patronage de M. Karl-J. BURCKHARD, ministre de Suisse en France

Le 7 février 1947, à 20 h. 30, Salle Pleyel, 212 Fbg. St-Honoré, Paris.

Commandant de Vallière
Causerie

Chorales suisses
Chants du pays

L'Orage sur l'Alpe
film suisse d'après M. Zermatten

Prix des places de 50 à 150fr. au profit des œuvres de la colonie suisse de Paris.